



Usage du Nom de famille du beau père sans adoption

Par **jeamax**, le **16/01/2013** à **18:39**

bonjour,

je suis la mamn de 2 enfants issue d'une première union dont je suis veuve, j'ai reconstruit ma vie et j'envisage de me remarier, mes enfants souhaiterais ajouter à leur nom de famille celui de leur beau père qui serait mon mari . Est ce possible sans engager de grandes procédures et si oui comment faire ?

Merci d'avance de vos réponses.